

BIENS DE SECTION

JEUDI 27 NOVEMBRE 2025



14h à 18h



Marols



15 participants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ APPORTER AUX ÉLUS UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU RÉGIME JURIDIQUE SPÉCIFIQUE DES BIENS DE SECTION, ENCORE TRÈS PRÉSENTS DANS LES COMMUNES RURALES DE LA LOIRE
- ✓ PERMETTRE AUX ÉLUS DE SÉCURISER LEURS PRATIQUES ET DE PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES SUR LES USAGES, LA GESTION, OU LA VALORISATION DES BIENS DE SECTION.

INTERVENANTS

Chloé MAISONNEUVE-GATINIOL et Philippe GATIGNOL, Avocats

AU PROGRAMME

- 1- DÉFINITION – HISTORIQUE
- 2- GESTION DES BIENS DE SECTION AVEC ET SANS COMMISSION SYNDICALE
- 3- GESTION FINANCIÈRE
- 4- LA MISE EN VALEUR DES BIENS DE SECTION À VOCATION AGRICOLE ET PASTORALE
- 5- SECTION DE COMMUNE, RÉGIME FORESTIER ET AFFOUAGE
- 6- PARTAGE - VENTE ET TRANSFERT DES BIENS DE SECTION (TOUT OU PARTIE) ET CHANGEMENT D'USAGE
- 7- CONTENTIEUX

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- ⊕ Formation interactive
- ⊕ Illustration avec des cas concrets
- ⊕ Support de formation complet remis à chaque participant

INSCRIPTION

➤ S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune

OU

➤ Mobiliser votre DIF élu
financement par la CDC

